

*Du lundi 7 juillet au
vendredi 29 août 2025
« A la découverte du
patrimoine Auboïs »*

Bonnes
Vacances!

*Projet Pédagogique
Accueil de Loisirs
Du Point du jour*



Sommaire



Introduction

- *Le projet éducatif de Territoire (PEDT)* 3
- *La convention Territoire Globale (CTG)* 4

Présentation de l'Accueil de Loisirs

- *L'Accueil de Loisirs Point du Jour* 5, 6, 7
- *Le public* 8, 9, 10

Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

- *Le projet éducatif péri et extrascolaire* 11
- *Le projet Pédagogique* 12, 13

Organisation et fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- *Journée type, tarif, santé, rôle et mission* 14, 24

Annexes :

Note de service liée à l'encadrement
Note de service liée aux déplacements
Plannings d'activités



Introduction

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEDT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEDT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.



Présentation de l'Accueil de Loisirs

L'organisateur : Service Accueil Enfance et Jeunesse 1 rue de la Tour 1000 TROYES ☎ : 03.25.70.47.80

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimum dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et douze ans maximum au 31 août de l'année en cours. La scolarité n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans. (Art.1 règlement intérieur accueils de loisirs)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école maternelle ou élémentaire publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.



LA VILLE DE TROYES COMPTE 7 ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants chaque mercredi et en période de vacances scolaires. Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptées à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service élargie, sur la base de trois formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas ou demi-journée.

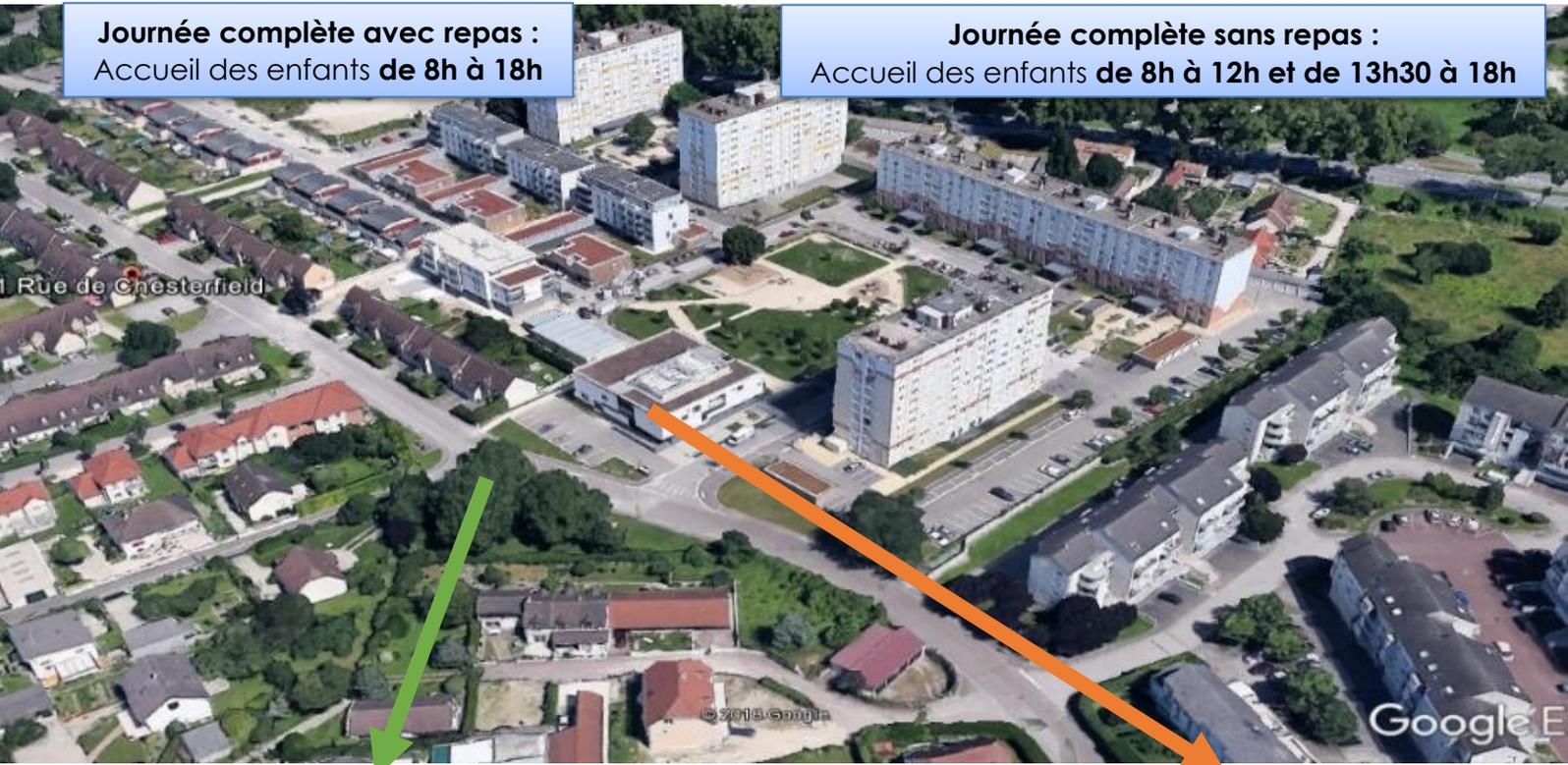
Centre	Adresse	Téléphone	Formules
1	Louis-Dumont 135, rue Étienne-Pétron	06 11 37 59 02	• Journée complète sans repas : accueil de 13h00 à 12h et de 13h00 à 19h15 • Journée complète avec repas : accueil de 13h00 à 19h15
2	Vassaulles 8, rue des Vassaulles	06 46 54 19 55	• Journée complète sans repas : accueil de 13h00 à 12h et de 13h00 à 19h15 • Journée complète avec repas : accueil de 13h00 à 19h15
3	Marots 80 bis, rue des Marots	04 04 52 12 51	• Journée complète sans repas : accueil de 08h à 12h et de 13h00 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h
4	Sénardes 10, rue Jean Camille-Niel 2, allée Vas-de-Cepainville	07 77 70 59 36	• Journée complète sans repas : accueil de 08h à 12h et de 13h00 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 08h à 18h
5	Jules-Guesde 2, boulevard 14-Juillet 72, rue Charles-Gros	06 33 04 93 82	• Journée complète sans repas : accueil de 08h à 12h et de 13h00 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 08h à 18h
6	Point-du-Jour 11, rue Chesterfield 2, place de Soëst	06 75 21 11 21	• Journée complète sans repas : accueil de 08h à 12h et de 13h00 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 08h à 18h
7	René-Pollier 110 bis, av. Édouard Herriot	06 11 37 59 10	• Journée complète sans repas : accueil de 08h à 12h et de 13h00 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 08h à 18h

● 3-6 ans
● 6-12 ans
● 3-12 ans

Accueil des enfants de 3 à 12 ans en multi site avec une capacité de 60 places :
24 places -6 ans et 36 places +6 ans

Journée complète avec repas :
Accueil des enfants **de 8h à 18h**

Journée complète sans repas :
Accueil des enfants **de 8h à 12h et de 13h30 à 18h**



L'accueil des enfants de moins de 6 ans se situe
au 11, rue Chesterfield

L'accueil des enfants de plus de 6 ans se situe au sein de
l'espace intergénérationnel de la Porte Saint Jacques



Les locaux pour les enfants de moins de 6 ans :

- Deux salles d'activités, l'une dédiée aux activités manuelles et l'autre aux jeux libres, détente.
- Les deux disposent d'un mobilier maternel
- Une salle de repos, sanitaires maternels et adulte, un bureau
- Une cuisine avec point d'eau / réserve matériel pédagogique

Les locaux pour les enfants de plus de 6 ans :

- 3 salles polyvalentes « 2 à l'étage et 1 au rez de chaussée » avec chaises et tables (mobilier adulte)
- Sanitaires adultes mutualisés.

En commun :

- La restauration sera à la porte St Jacques
- A proximité se situent un parc verdoyant, un microsite. Le gymnase « Blossières » peut être mis à disposition pour les activités sportives et physiques.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DU POINT-DU-JOUR...

...met en œuvre un projet lié à l'autonomie et à la responsabilisation des enfants de 3 à 12 ans. L'équipe d'animation s'attache au bien-être et propose un environnement sécurisant afin qu'ils puissent évoluer à leur rythme et en confiance. Au travers de jeux sportifs, d'activités créatives et d'expression, les enfants apprennent à vivre ensemble, dans le respect de soi et des autres.

Les besoins et caractéristiques des enfants :

Les besoins et caractéristiques des enfants sont différents à chaque âge, car l'enfant grandit et découvre le monde qui l'entoure.

Les besoins des enfants de 3 à 6 ans : est une période de développement intense dans la vie d'un enfant.

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins particuliers et différents des autres enfants. En les comprenant et en répondant à leur besoin d'exploration, d'autonomie, d'apprentissage, d'intégration sociale, nous stimulons l'épanouissement et la croissance des enfants.

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 3 à 6 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation



Activités possibles

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la sensorialité

Activités sportives

Jeux d'imitation

Les caractéristiques des enfants de 6 à 12 ans :

Comprendre les besoins et les caractéristiques des enfants de 6 à 12 ans est essentiel pour pouvoir y répondre. En encourageant leur indépendance, en stimulant leur curiosité intellectuelle, en créant un environnement social positif et en incitant leur créativité, nous stimulons leur apprentissage.

Après la période de la petite enfance de 3 à 6 ans où le jeune enfant a dû faire face à de nombreux apprentissages (lecture – écriture – mémorisation – petite activité sportive – découverte du lien social), l'étape qui suit, que l'on pourrait appeler "enfance", va voir de nombreuses transformations chez la fille comme chez le garçon, sur le plan physique, bien sûr, mais aussi sur le plan psychomoteur, cognitif, psychologique et créatif.

La période de 6 à 12 ans marque une étape cruciale dans le développement des enfants. Ils deviennent plus indépendants, plus curieux et plus conscients de leur environnement.

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 6 à 8 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin

d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation



Activités possibles

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction

Activités sportives

Jeux d'échange

Découverte d'un milieu / de la nature

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 8 à 10 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

La socialisation s'affirme

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet

Activités possibles

Début des grands jeux

Activités sportives et baignade

Activités de construction

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature



Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 10 à 12 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Besoin de se situer comme "grands", on ne joue plus avec les "petits" et on rejette les jeux de "petits".

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions

Création de groupe

Activités possibles

Grands jeux

Activités sportives et de plein air

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités libres / en autonomie



Objectif éducatif prioritaire pour l'été 2025

Favoriser l'épanouissement personnel

Les équipes pédagogiques ont pour ambition de développer les aptitudes mentales, physiques et sociales des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression, la confrontation d'idées, la coopération, la prise d'initiatives et la confiance en soi, pour favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble.

Cadre général de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs propose des espaces d'animation adaptés à chaque tranche d'âge, pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants. Ces espaces sont organisés autour d'activités ludiques, sportives, culturelles et citoyennes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet éducatif et se décline à travers les **objectifs éducatifs, pédagogiques et opérationnels** détaillés ci-dessous :

Objectifs Éducatifs	Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels	Supports / Activités
Favoriser l'épanouissement global de l'enfant	Développer les aptitudes mentales et physiques de chaque enfant selon ses capacités	- Activités variées et adaptées par tranches d'âge - Alternance entre temps calmes et dynamiques - Accompagnement individualisé	Activités sportives, jeux coopératifs, temps de relaxation, ateliers bien-être
Encourager l'autonomie et la responsabilisation	Rendre l'enfant acteur de son quotidien et de ses choix	- Inscription volontaire aux activités chaque semaine - Participation à l'organisation des sorties - Prise de parole en réunions enfants	Tableau d'inscription, temps de concertation, commissions enfants
Favoriser le vivre-ensemble	Travailler le respect, la tolérance, l'entraide	- Activités de coopération - Projets collectifs - Médiation par les pairs	Jardinage, grands jeux collectifs, jeux de rôle, débats
Développer l'ouverture culturelle	Stimuler la curiosité, l'expression	- Sorties culturelles - Découverte du patrimoine local	Visites de musées, création d'une carte géante de la

Objectifs Éducatifs	Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels	Supports / Activités
Accompagner la prise d'initiative et l'esprit critique	artistique et la découverte Permettre aux enfants de réfléchir, s'exprimer, faire des choix	- Activités manuelles à thème - Proposer des temps de débat et d'échange - Co-construction d'activités - Choix d'activités libres	ville/département, ateliers artistiques projets participatifs, espaces d'expression (journal, affiches)

Thématiques de l'été : Tour de l'Aube en 40 jours

- **Découvre ta ville, ton département, construis ta ville idéale**
→ Il s'agit de s'approprier son environnement
- **Culture, sport et patrimoine à portée de main**
→ Découverte de la faune et flore locales, des activités culturelles et sportives locales
- **Vivre ensemble et faire ensemble**
→ Partage, coopération, solidarité à travers des projets collectifs (création, jardinage, jeux, sorties...)

Fonctionnement pédagogique

Autonomie & Responsabilité

- Les enfants choisissent chaque début de semaine leurs activités.
- Ils participent à l'élaboration de projets ou sorties avec les animateurs.
- Une place importante est laissée à l'expérimentation, la prise de décision et l'auto-gestion.

Apprentissage par le jeu

- Le jeu est central : outil de socialisation, d'apprentissage et de plaisir.
- Les activités sont diversifiées pour répondre à tous les profils : sportifs, créatifs, curieux, rêveurs.

Cohésion de groupe

- Activités de coopération (jardinage, jeux collectifs, projets à plusieurs)
- Renforcement du lien social et de l'esprit d'équipe
- Respect du rythme et de la personnalité de chacun

↳ Compétences visées

- Autonomie et responsabilisation
- Expression orale et prise de parole

- Connaissance du territoire et des institutions
- Sens de la coopération et de la solidarité
- Ouverture d'esprit et curiosité culturelle
- Respect de soi, des autres et de l'environnement

Ce projet pédagogique vise à faire des vacances un temps d'épanouissement, de découverte et de construction de soi pour chaque enfant. L'équipe éducative agit en tant qu'accompagnatrice bienveillante de leurs projets, de leurs idées, de leurs besoins.

Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation est un élément central du projet pédagogique. Elle se déroule tout au long de la période des vacances et permet d'assurer la cohérence entre les objectifs fixés et la réalité du terrain. Elle prend appui sur l'observation, la participation des enfants et les retours de l'équipe d'animation.

Évaluation au quotidien :

Pendant toute la durée de l'accueil :

- Les **animateurs observent et analysent** l'implication des enfants dans les activités, leur participation aux espaces d'expression, leur comportement en groupe et leur capacité à faire des choix.
- Des **temps d'échange informels** ou organisés (discussions, jeux de parole, cercles de parole, météo du jour, tableau des émotions, etc.) sont mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer sur leur vécu.
- Ces retours permettent à l'équipe d'**ajuster les activités, les supports pédagogiques et les méthodes d'animation** en fonction des besoins exprimés.

Indicateurs de suivi

Quelques indicateurs concrets seront observés par les animateurs :

- Le taux de participation volontaire aux **activités et sorties** choisies en début de semaine.
- L'engagement des enfants dans le **tableau des responsabilités** (vie quotidienne, gestion du matériel, entraide, etc.).
- La capacité des enfants à **faire des choix**, à prendre des initiatives, à exprimer leurs idées ou à coopérer dans les projets de groupe.

Bilan de fin de séjour

À l'issue des vacances :

- Un **bilan qualitatif et collectif** est réalisé par l'équipe d'animation sur la base des observations, des retours des enfants, des activités menées et des temps de parole.
- Ce bilan permet de :
 - Vérifier si les **objectifs éducatifs et pédagogiques** ont été atteints.

- **Mesurer l'évolution des enfants** sur les compétences visées (autonomie, coopération, expression, curiosité, etc.).
- **Prévoir des axes d'amélioration** pour les prochaines périodes d'accueil (ajustement des projets, enrichissement des activités, renforcement des outils pédagogiques).

L'évaluation est donc **continue, participative et constructive**, au service de l'amélioration constante de l'accueil de loisirs.



Mon accueil de loisirs

Vacances scolaires



Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants **chaque vacances scolaires**.
Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptées
à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants.

Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service d'accueils de loisirs élargie, sur la base de **deux formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas.**

La Ville de Troyes compte **7 accueils de loisirs**.

JULES-GUESDE

Accueil des enfants de 3 à 6 ans :
(école élémentaire 14 juillet)
2, bd du 14 juillet,

Accueil des enfants de 6 à 12 ans :
72, rue Charles Gros (école élémentaire 14 juillet)

En journée complète (sans repas)

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

En journée complète (avec repas)

De 8h à 18h

LOUIS-DUMONT

Accueil des enfants de 3 à 6 ans :
(école Maternelle Louis-Dumont)
135, rue Étienne-Pétron

En journée complète (sans repas)

De 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h15

En journée complète (avec repas)

De 7h30 à 18h15

MAROTS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans :
80 bis, rue des Marots

En journée complète (sans repas)

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

En journée complète (avec repas)

De 8h à 18h

POINT-DU-JOUR

Accueil des enfants de 3 à 6 ans :
11, rue de Chesterfield

Accueil des enfants de 6 à 12 ans :
(maison de quartier du Point-du-jour)
2, place de Soëst

En journée complète (sans repas)

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

En journée complète (avec repas)

De 8h à 18h

RENÉ-PELTIER

Accueil des enfants de 3 à 12 ans :
(maison de quartier des Chartreux)
110 bis, avenue Édouard-Herriot

En journée complète (sans repas)

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

En journée complète (avec repas)

De 8h à 18h

SÉNARDES

Accueil des enfants de 3 à 6 ans :
(école maternelle Marcel-Pagnol)
10, rue Jean Camille-Niel

Accueil des enfants de 6 à 12 ans :
(maison de quartier des Sénardes)

3, allée Yves de Copainville

En journée complète (sans repas)

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

En journée complète (avec repas)

De 8h à 18h

VASSAULES

Accueil des enfants de 6 à 12 ans :
6, rue des Vassaules

En journée complète (sans repas)

De 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h15

En journée complète (avec repas)

De 7h30 à 18h15

Selon les vacances, voici la liste des accueils de loisirs qui offrent un mode d'accueil :

Vacances automne + hiver + printemps = Jules-Guesde, Louis-Dumont, Marots, Point-du-Jour, Pelletier, Sénardes, Vassaules

Vacances fin d'année = Louis-Dumont, Vassaules

Vacances été-juillet = Guesde, Dumont, Marots, Point-du-Jour, Pelletier, Sénardes, Vassaules

Vacances été-août = Louis-Dumont, Marots, Point-du-Jour, René-Pelletier, Sénardes, Vassaules

Troyes

Espace Audiffred

Pôle municipal de la Famille

Service Relations avec les usagers

1, rue de la Tour à Troyes

03 25 70 47 77 / relations.usagers@ville-troyes.fr

La journée type

8H00 - 9H15

Accueil échelonné des familles et des enfants

9H15 - 11H30

Temps des activités et rangement...

11H30 - 13H45

- Rangement et retour au calme
- Temps de repas
- Jeux libres
- Retour à l'accueil de loisirs

Temps de sieste pour les enfants de 3-4 ans
réveil libre des enfants

Un espace de repos et de détente pour les
enfants de 5-12 ans

14H - 16H15

Temps des activités et rangement...



16H30 - 17H00

Temps du goûter.
Evaluation de la journée
des ateliers et du ressenti
des enfants

17H00-17h30

Basket et vélo autonome

17H00-18H00

- Accueil des familles et départ échelonné
- Échange avec les parents autour des activités du jour
- Rangement des salles

Les temps d'accueil

Échelonnés du matin et du soir sont des moments importants. Le directeur et les animateurs sont disponibles pour les parents afin de les informer du déroulement de la journée ou/et prendre en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, heure de départ...).



Le temps d'activité

Dits « temps d'animation » sont des temps préparés. Ils englobent la mise en place du matériel en amont de l'activité et le rangement à la clôture. Ils aboutissent à une finalité et répondent aux objectifs du projet (des temps d'activités plus courts pour les 3-6 ans). Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement. Le jeu étant indispensable à la construction des enfants, il sera largement favorisé.

La durée des activités est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant :

- 15 à 20 minutes pour les enfants de 3 à 6 ans
 - 45 à 60 minutes pour les enfants de 6 à 12 ans
- 

Le temps du repas

Favorise les échanges et les discussions. Les enfants participent au débarrassage de la table. La restauration collective est organisée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés un mois à l'avance à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr. Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Pour une inscription en journée complète avec repas pendant les vacances scolaires, le repas et le goûter sont fournis par l'A.L.

Les menus prennent en compte différents critères :

Le service de restauration a une vocation collective, il ne peut répondre à des exigences alimentaires liées à des convenances ou convictions personnelles.

Deux types de repas sont proposés : repas classique et repas végétarien protéiné.

Le choix de repas est précisé lors de l'inscription et pour la durée de l'année scolaire lorsqu'il s'agit des mercredis ou la période de vacances choisies. Les demandes de changement doivent être sollicitées par écrit auprès du service Relations avec les usagers dans le délai prescrit par l'article 3.3 du présent règlement.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de Restauration collective. Cet accès nécessite la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé établi à la demande des parents et validé par la Collectivité qui détermine les modalités de fourniture de repas spécifique hypoallergénique

Le temps calme

Permet à chacun de se détendre, de se reposer et de se relaxer

Le temps libre

Permet aux enfants d'organiser leurs activités. Ces temps sont importants, pensés, réfléchis, structurés et cadrés (ex : lecture, jeux de société...). Ils sont différents en fonction de l'âge et en fonction des rythmes des enfants.

Le temps de repos

Est primordial pour les plus petits dans leurs besoins de récupération.

Elle a plusieurs avantages : elle permet à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée et de transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme.

Limité dans le temps, il doit être sécurisant et accompagné.

Pour ceux qui se sont endormis, un réveil échelonné et mis place, dans le respect du rythme de chacun.

Les enfants qui ne dorment pas après 20m de « repos » seront pris en charge par un animateur qui mettra en place une activité calme. Des espaces sont aménagés à cet effet.

Le temps du goûter

Permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler.

L'équipe doit envisager la journée comme une progression pour lui donner du sens et non comme une succession d'activités. L'Accueil de Loisirs est l'opportunité de partager une vie en collectivité en ayant du plaisir à vivre ensemble.

Le départ

À l'exception des rendez-vous médicaux justifiés préalablement par écrit auprès du directeur de l'A.L

Afin de permettre le bon déroulement des activités tout en tenant compte du rythme de vie des familles, les départs échelonnés sont possibles le soir uniquement à partir de 17h00.

Aucun enfant de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter seul l'A.L. Il ne peut être remis qu'au responsable légal ou à un tiers autorisé âgé de 16 ans minimum.

Les enfants de plus de 6 ans autorisés à quitter seuls l'A.L. le quittent à 12h00 lorsqu'ils ne déjeunent pas ou à 18h00. Cette autorisation est subordonnée à une décharge de responsabilité signée du (des) responsable(s) légal(aux).

Ville de Troyes - Tarifs 2024

applicables à compter pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs	Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)	
	Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas				
Quotient familial				
0 € à 300 €	5,50	6,00	5,50	6,00
301 € à 500 €	6,60	7,20	6,60	7,20
501 € à 700 €	7,90	8,60	7,90	8,60
701 € à 900 €	10,30	11,30	10,30	11,30
901 € à 1 100 €	15,40	16,80	15,40	16,80
1 101 € et plus	18,50	20,10	18,50	20,10
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas				
Quotient familial				
0 € à 300 €	4,10	4,50	4,10	4,50
301 € à 500 €	4,95	5,40	4,95	5,40
501 € à 700 €	5,90	6,40	5,90	6,40
701 € à 900 €	7,70	8,40	7,70	8,40
901 € à 1 100 €	9,90	10,80	9,90	10,80
1 101 € et plus	12,10	13,20	12,10	13,20
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas				
Quotient familial				
0 € à 300 €	5,50	6,00	5,50	6,00
301 € à 500 €	6,60	7,20	6,60	7,20
501 € à 700 €	7,90	8,60	7,90	8,60
701 € à 900 €	10,30	11,20	10,30	11,20
901 € à 1 100 €	15,40	16,80	15,40	16,80
1 101 € et plus	18,50	20,10	18,50	20,10
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas				
Quotient familial				
0 € à 300 €	4,10	4,50	4,10	4,50
301 € à 500 €	4,95	5,40	4,95	5,40
501 € à 700 €	5,90	6,40	5,90	6,40
701 € à 900 €	7,70	8,40	7,70	8,40
901 € à 1 100 €	9,90	10,80	9,90	10,80
1 101 € et plus	12,10	13,20	12,10	13,20
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas				
Quotient familial				
0 € à 300 €	2,20	2,40	2,20	2,40
301 € à 500 €	2,60	2,90	2,60	2,90
501 € à 700 €	3,30	3,60	3,30	3,60
701 € à 900 €	4,40	4,80	4,40	4,80
901 € à 1 100 €	5,30	5,70	5,30	5,70
1 101 € et plus	6,60	7,20	6,60	7,20

La communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un **site internet** : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un **portail famille** : [PORTAIL FAMILLE - accueil \(troyes.fr\)](http://PORTAIL.FAMILLE-accueil.troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en Accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs **réseaux sociaux** qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des Accueils de Loisirs Troyens.
4. Un **flyer** par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Les **programmes d'activités** péri et extrascolaires, et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des **temps de partage et d'échanges** réguliers sont proposés au sein des Accueils de Loisirs.
7. Un **questionnaire de satisfaction** permet de recenser les avis des familles.

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

La santé

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est essentielle pour mettre en œuvre une démarche éducative centrée sur les droits de l'enfant.

- **Les directeurs(trices)** jouent un rôle central dans la gestion et la direction des accueils, ils assurent :

L'élaboration et la conduite du projet pédagogique : garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués. En collaboration avec l'équipe d'animation, ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.

La gestion réglementaire et administrative : toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

L'animation de l'équipe pédagogique : en coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.

La prise en compte de l'enfant dans sa globalité : ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant. La communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité

- **Les animateurs(trices)** sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement ; ils veillent à :

Assurer la sécurité physique et affective des enfants, en respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.

Conduire des activités : en élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants.

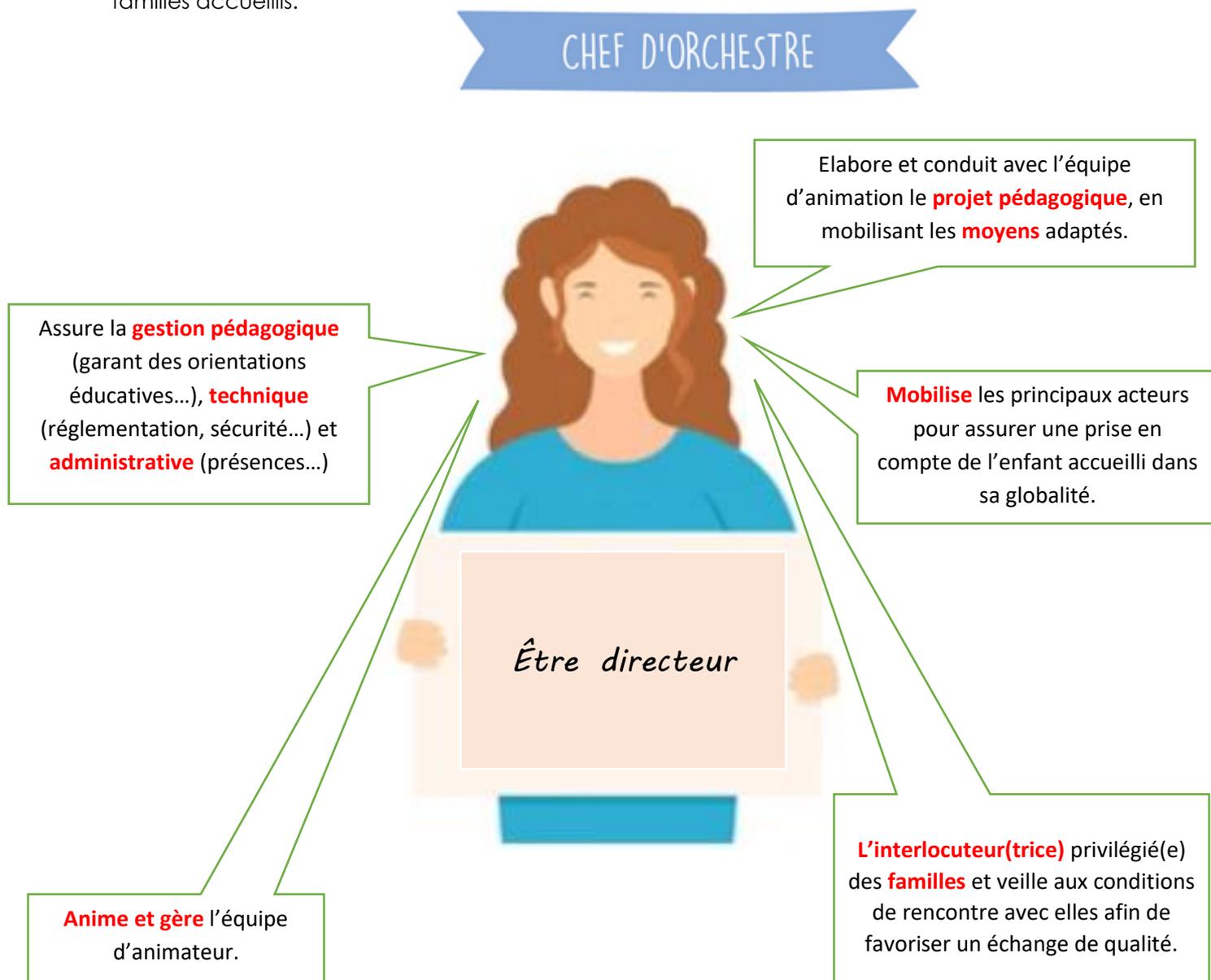
Engager une démarche pédagogique par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes pédagogiques variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

Le rôle de chacun

Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction

● Directeur/trice

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Péri-scolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.



Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

Animateur

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Rôles et missions :

➤ Les fonctions et savoirs

Savoirs

Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques.

Connaissance de la réglementation, liée à la sécurité et l'encadrement des publics (voir fiches « mémos » affichées dans vos structures (déplacements, activités spécifiques ...) et en annexes.

Connaissances des enfants (besoins et possibilités physiques, intellectuelles, sociales, rythme biologique).

Connaissance de l'organisation (règlement intérieur, vie quotidienne, travail en équipe ...).

Savoir-être

Être un adulte référent :

- Attitude appropriée et comportement exemplaire
- Tenue vestimentaire adaptée
- Langage adapté
- Cohérence dans les attitudes bienveillance et respect des règles et des personnes

Être réactif et à l'écoute :

- Adaptabilité
- Analyse de situation
- Prise de recul
- Capacité à se remettre en question

Être en capacité de communiquer et d'informer avec les enfants, avec l'équipe, en direction des familles, avec les partenaires.

Faire preuve d'initiative et d'autonomie en étant force de proposition.

Participer aux temps de préparation, de formation, d'échange de pratique.

Savoir-faire

Proposer 1 activité en rapport avec le projet pédagogique en prenant en compte les besoins et attentes des publics.

Préparer 1 animation adaptée au milieu, au public, aux règles de sécurité (prévoir le matériel, réaliser 1 fiche d'activité).

Animer en donnant du sens à l'activité, en suscitant l'implication du public, en transmettant des consignes claires, en veillant au respect des règles de sécurité et du matériel, en s'adaptant aux imprévus.

Encadrer 1 groupe lors des différents temps de la journée (adapter ses méthodes pédagogiques, savoir gérer les conflits).

Clôturer son activité (ranger, évaluer son intervention).

S'investir dans sa structure en construisant une relation de qualité avec les enfants, en participant activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique.



Yves Minck
Directeur Général des Services

NOTE DE SERVICE

- DGA
- DIRECTEURS Vie quotidienne, Enseignement-CmE, Administration pôle famille et proximité
- CHEFS DE SERVICE Affaires périscolaires, Affaires scolaires, Accueil enfance et jeunesse, Ressources, Animation de la vie sociale

à diffuser

à afficher

Service émetteur : Pôle famille et proximité

Troyes, le 27 septembre 2018

Diffusion DG le : 28 septembre 2018

OBJET : encadrement des mineurs

La Ville Troyes organise de nombreuses activités à destination des enfants et adolescents, public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra-scolaires, garderies périscolaires, études, restauration scolaire, espaces intergénérationnels et activités ponctuelles.

Les missions des agents des services affaires périscolaires, affaires scolaires, accueil enfance et jeunesse, ressources et animation de la vie sociale les amènent de façon régulière ou plus ponctuelle (semaine de rentrée scolaire ou service minimum d'accueil) à encadrer des mineurs durant ces activités. La notion d'**encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un agent** qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique etc... **L'agent en charge d'un groupe de mineur est désigné dans la présente note par le terme encadrant.**

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes, affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu **un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.**

Par conséquent, il est demandé aux encadrants de se conformer en tous points aux attendus suivants :

- **Assurer** en toutes circonstances **une surveillance constante et active**, impliquant notamment la ponctualité de l'agent et de limiter l'usage du téléphone portable au seul usage professionnel,
- **Poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles**, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif,
- **Installer une communication respectueuse et positive** avec les enfants et les adolescents, indispensable à la construction du dialogue,
- **Adopter un comportement respectueux et non-discriminant** à l'égard de l'enfant et de l'adolescent, y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation,
- **Proscrire toute familiarité** de langage, gestuelle ou relationnelle, et **sauf situation d'urgence**, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant,
- **S'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.**

Les coordinateurs périscolaires, les directeurs d'accueil de loisirs et responsables d'espaces intergénérationnels veillent au respect de ces dispositions, ils peuvent être sollicités par les encadrants aussi souvent que nécessaire pour toute question ou appui technique. Ils mobiliseront le cas échéant leur chef de service.

Tout agent, quelle que soit fonction, témoin d'une situation ou dépositaire d'un témoignage de faits de nature à compromettre la sécurité physique, morale ou affective d'un mineur au sens de la présente note en informera sans délais son supérieur hiérarchique direct, ceci afin que l'intérêt des enfants et adolescents puisse être préservé et que des mesures correctrices puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Je vous remercie de veiller à la stricte application de ces dispositions.

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Yves Minck



Copie pour information :

Mesdames, Messieurs les élus de la municipalité

NOTE DE SERVICE

Yves Minck
Directeur Général des Services

- TCM
- VT
- DGA
- DIRECTEURS
- CHEFS DE SERVICE/D'ETABLISSEMENT

*du pôle
famille
et proximité*

- A diffuser à l'ensemble des agents
- A afficher

Emetteur : Pôle Famille et Proximité

Troyes, le 12/07/19

Visa SG : *n°16 EP*

Diffusion DG le : 12/07/19

OBJET : Encadrement des mineurs en accueil de loisirs (AL)

La Ville de Troyes organise de nombreuses sorties à destination des enfants. Ce public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note de service vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs Arnaud-Baltet, Louis-Dumont, Jules-Guesde, Marots, Point-du-Jour, René-Peltier, Sénardes et Vassales, lors des sorties.

Les missions des agents du service accueil enfance et jeunesse et ressources en situation d'animation, les amènent de façon régulière à encadrer des mineurs en période péri et extra-scolaires.

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.

Ainsi, il est demandé à l'ensemble des agents, **lors des sorties**, de veiller à la mise en œuvre des points suivants :

- **Utilisation systématique de la fiche de sortie** ci-jointe, mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quelle que soit la destination et la distance de sortie ;

- En cas de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, **le conducteur doit être accompagné par un animateur** pour un trajet supérieur à 20 kilomètres ;
- **Un trajet ne pourra excéder 2 heures**, quel que soit le mode de transport ;
- **Chaque enfant doit porter un élément permettant l'identification de l'accueil de loisirs de provenance** (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone de la personne référente du groupe en direction) ;
- **Il est indispensable que les enfants soient comptés et identifiés** à chaque montée et descente de véhicule ;
- Dans le cadre de **l'utilisation des transports en commun**, vous serez particulièrement vigilant et attentif à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusterez en conséquence, la répartition de votre groupe :
 - ↳ il ne devra pas excéder **16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6 ans** et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge ;
 - ↳ **les enfants de moins de 6 ans seront encadrés par deux animateurs minimum** quel que soit l'effectif ;
 - ↳ un encadrement au-delà de celui imposé par le Code de l'Action Sociale et des Familles doit être envisagé :
 - **2 animateurs pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ;**
 - **2 animateurs pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.**
 - ↳ un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).
- **Le transfert des enfants** entre les accueils de loisirs Louis-Dumont et Vassaulles (conformément à l'article 2 du règlement intérieur « mon accueil de loisirs ») **s'effectue uniquement sur l'un de ces deux AL** entre 9h15 et 9h35 et entre 16h55 et 17h15 ;
- Une **vérification des coordonnées** des personnes responsables de l'enfant (numéros de téléphone et adresses postales) doit être faite à chaque période de vacances
- **L'identification des personnes** qui viennent chercher un enfant doit être réalisée systématiquement (CNI ou équivalent) en adéquation avec les personnes mentionnées dans le dossier de l'enfant

Les directeurs d'accueils de loisirs veillent au respect de ces dispositions ; ils peuvent être sollicités par les animateurs aussi souvent que nécessaire pour toute question ou appui technique. Ils mobiliseront les moyens et l'ensemble des ressources mis à leur disposition par le service. Ils tiennent à la disposition de l'ensemble des agents des « fiches mémo » récapitulatives de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques.

Le Directeur Général des Services
Yves Minck

Copie pour information :

- Mesdames, Messieurs les adjoints - Conseil Municipal de Troyes
- Mesdames, Messieurs les élus du Conseil Municipal de Troyes

Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans

Du 07 au 11 juillet 2025



AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 07/07	Mardi 08/07	Mercredi 09/07	Jeudi 10/07	Vendredi 11/07
<p>Atelier sportif : la traversée de la ville</p> <p>Création de la fresque de l'Aube</p> <p>Jeu de connaissance : la forêt du savoir</p> 	<p>Atelier sportif : le manège fou</p> <p>Création d'un parchemin des règles de l'accueil de loisirs</p> <p>Bienvenue à l'insecte du potager</p> <p>Visite au musée Saint Loup</p>	<p>Journée au parc des Moulins : à la découverte de la faune et flore</p>	<p>Jeu sportif : le saut du canard</p> <p>Jeu d'eau : relais d'éponges</p> <p>Blind test animalier</p> <p>Création d'un carnet de dessin d'inspiration Auboise</p>	<p>Grand jeu sur la journée : Aube boyard</p>

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine



Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans

Du 14 au 18 juillet 2025



AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 14/07	Mardi 15/07	Mercredi 16/07	Jeudi 17/07	Vendredi 18/07
<p>Repos pour tous</p>	<p>Piscine</p> <p>Création de notre blason vitrail</p> <p>Course de drailsienne</p> 	<p>Séance de cinéma à Utopia</p> <p>Création de mon journal de bord</p> <p>Atelier d'expression : chantons ensemble</p> 	<p>Le voyage dans l'Aube</p> <p>Création de cartes postales Auboises</p> <p>Sortie à la médiathèque : lectures sur les voyages</p>	<p>Visite de la bonneterie de Troyes</p> <p>Grand jeu : les histoires et les légendes de l'Aube</p>

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine

Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE
 Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans
 Du 21 au 25 juillet 2025

AL Point du jour
 11 rue Chesterfield
 10000 Troyes
 06 75 21 11 21
 8h-18h

unicef Aube

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 21/07	Mardi 22/07	Mercredi 23/07	Jeudi 24/07	Vendredi 25/07
Atelier d'expression : ballade chantée Atelier créatif : drapeaux Aube Atelier sportif : relais Aube 	Piscine  Parcours sensoriel Atelier créatif : exposition de l'Aube	A la découverte des saveurs du marché aux halles de Troyes Foot en marchant 	Ballon d'eau musical Le bingo des goûts Atelier créatif : fruits et légumes en 3D	Matinée avec les copains de l'accueil de loisirs de Jules Guesde : visite de l'espace Faune de la forêt d'Orient Après-midi grand jeu : voyage imaginaire en train dans l'Aube

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
 Tournoi sportif sur la semaine

Espace Audifré - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

Paramètres d'affichage

Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE
 Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans
 Du 28 juillet au 1^{er} août 2025

AL Point du jour
 11 rue Chesterfield
 10000 Troyes
 06 75 21 11 21
 8h-18h

unicef Aube

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 28/07	Mardi 29/07	Mercredi 30/07	Jeudi 31/07	Vendredi 01/08
Mime ton monument Cartes à lacer 	Piscine  Lecture expressive Initiation à l'ultimate	Visite de la bonneterie de Troyes Création de badge de ballade 	Jeu de piste sur la journée : l'œuf enchanté de Zacharie	Arrivée à destination finalité de la fresque collective Grand jeu : les Troyens ont un incroyable talent

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
 Tournoi sportif sur la semaine

Espace Audifré - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les 6-12 ans Du 07 au 11 juillet 2025

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h





Lundi 07/07	Mardi 08/07	Mercredi 09/07	Jeudi 10/07	Vendredi 11/07
<p>Création d'un passeport de voyage</p> <p>Les explorateurs de l'Aube : fabrique ton kit d'exploration</p> <p>Jeu de connaissance : avis de tempête</p> <p>Jeu d'observation : Le Lucky Luke</p> 	<p>Jeu de piste : Qui a volé le chapeau haute couture ?</p> <p>Atelier dessine ta ville imaginaire</p> <p>Création de la carte de l'Aube au fil de notre périple</p> 	<p>A la découverte des quais de Seine en canoé</p> <p>Musée de la bonneterie</p> <p>Création de cartes postales</p> 	<p>Construction de château</p> <p>Course médiévale</p> <p>Théâtre d'improvisations</p>	<p>Débat d'enfants : à quoi sert de voyager ?</p> <p>Grand jeu sur la journée : l'Aube boyard</p> <p>Time to Travel</p> 

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?

Des espaces de jeux sont à disposition des enfants sur les temps d'accueils : construction, dessin, lecture, jeux de société...

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les 6-12 ans Du 14 au 18 juillet 2025

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h





Lundi 14/07	Mardi 15/07	Mercredi 16/07	Jeudi 17/07	Vendredi 18/07
<div style="border: 2px solid blue; border-radius: 50%; padding: 10px; background-color: #e0e0ff; width: fit-content; margin: auto;"> <p>Repos pour tous</p> </div>	<p>Thèque Troyenne</p> <p>Atelier créatif : fresque géante de l'Aube</p> <p>Jeu d'eau : la course aux éponges</p> 	<p>Séance cinéma à Utopia</p> <p>Création d'un magasin de souvenirs</p> <p>Fabrication de bracelets d'été</p> <p>Fabrication de porte clefs</p> <p>T-shirt de l'Aube</p>	<p>Jeu de coopération : Un deux Troyes c'est parti !</p> <p>Atelier BD : les aventures du petit Auboïs</p> <p>Jeu de rapidité : en silence</p> <p>Visitions le stade de l'Aube</p>	<p>Grand jeu sur la journée : escape game Les clefs de Point du jour</p> 

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?

Des espaces de jeux sont à disposition des enfants sur les temps d'accueils : construction, dessin, lecture, jeux de société...

Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les 6-12 ans

Du 20 au 25 juillet 2025

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h

unicef Aube

Lundi 20/07	Mardi 21/07	Mercredi 22/07	Jeudi 23/07	Vendredi 24/07
Land Art Tchoukball	Quiz : Troyes ou faux Jeux aquatiques : défis et courses Visite au musée de la bonneterie	Visite du stade de l'Aube Jeu de piste à la recherche du bouchon	Les contes pas très sérieux de l'Aube Piscine Zapping télé	Grand jeu sur la journée : voyage imaginaire en train

Carnet de Voyage

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Des espaces de jeux sont à disposition des enfants sur les temps d'accueils : construction, dessin, lecture, jeux de société...

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les 6-12 ans

Du 28 juillet au 1^{er} août 2025

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h

unicef Aube

Lundi 28/07	Mardi 29/07	Mercredi 30/07	Jeudi 31/07	Vendredi 01/08
Sortie à la journée : Les citées de l'Aube Olympiades	Fabrication de cartes postales : mon plus beau souvenir des vacances Atelier dessin : blason Auboais Piscine	Sortie à la journée avec l'accueil de loisirs de Jules Guesde : Visite de l'espace Faune et randonnée à la forêt d'Orient	Jeu sportif : Découverte du vlog <u>Poullball</u> Goûter partagé avec les familles	Grand jeu sur la journée : les Troyens ont un incroyable talent

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Des espaces de jeux sont à disposition des enfants sur les temps d'accueils : construction, dessin, lecture, jeux de société...

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

Programme des activités de vos enfants pour Les 3-6 ans

Du 04 au 08 août 2025

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



Lundi 04/08	Mardi 05/08	Mercredi 06/08	Jeudi 07/08	Vendredi 08/08
<p>Atelier créatif : l'arbre des petits jardiniers</p> <p>Jeu d'expression : je me présente, voici mon portrait</p> <p>Jeu sportif : le relai des petites bêtes</p>	<p>Piscine</p> <p>Blind test : devine l'animal en musique</p> <p>Activité créative : vache et couleur</p> <p>Activité sportive : la course des animaux de la forêt</p>	 <p>Vis ma vie de fermière : sortie à la journée à la ferme de la Marque, Champs sur Barse</p>	<p>Atelier créatif : le bal des animaux de la forêt</p> <p>Jeu d'expression : la danse des animaux</p> <p>Jeu sportif : le safari sportif</p>	<p>Journée grand jeu : la nature de l'Aube</p>

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour Les 3-6 ans

Du 11 au 15 août 2025

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



Lundi 11/08	Mardi 12/08	Mercredi 13/08	Jeudi 14/08	Vendredi 15/08
<p>Atelier créatif : dessin moi un moulin</p> <p>Atelier d'expression : raconte-moi ta pièce à toi !</p> <p>Jeu sportif : mon parcours énigmatique</p>	<p>Piscine</p> <p>Activité créative : parcours à la manière des vitraux</p> <p>Jeu sportif : le relais des bâtisseurs</p> <p>Atelier d'expression : la marche des gardiens</p>	<p>Tous au cinéma !</p> <p>Séance de cinéma à Utopia</p>  <p>Atelier d'expression : raconte-moi ton cinéma</p>	<p>Grand jeu sur la journée avec pique-nique : rallye photos au cœur du centre-ville de Troyes : patrimoine et monuments</p> 	

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine

Journée de repos et détente pour tous

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans

Du 18 au 22 août 2025

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



Lundi 18/08	Mardi 19/08	Mercredi 20/08	Jeudi 21/08	Vendredi 22/08
<p>Atelier d'expression : raconte-moi une histoire de dragon</p> <p>Activité créative : dessine le dragon de la forêt d'Orient</p> <p>Jeu sportif : cherche l'ami du dragon</p>	<p>Piscine</p> <p>Activité créative : le blason des chevaliers</p> <p>Jeu sportif : chevalier à cheval</p> <p>Atelier d'expression : la danse des chevaliers</p>	<p>Visite du musée Saint Loup : archéologie</p> <p>Activité créative : le bouclier des templiers</p> <p>Jeu sportif : défend ton château</p> <p>Atelier d'expression : contes et légendes d'ici et d'ailleurs</p>	<p>Visite au musée Saint Loup : les animaux</p> <p>Jeu sportif : la chasse aux trésors médiévaux</p> <p>Activité créative : le bouclier des templiers</p> <p>Atelier d'expression : la danse des comtesses et contes de l'Aube</p>	<p>Grand jeu sur toute la journée :</p> <p>Les histoires et légendes de Troyes</p>

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine



Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour
Les 3-6 ans

Du 25 au 29 août 2025

AL Point du jour
11 rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)



Lundi 25/08	Mardi 26/08	Mercredi 27/08	Jeudi 28/08	Vendredi 29/08
<p>Activité créative : nos chefs d'œuvres en liberté</p> <p>Jeu sportif : le relai du tableau perdu</p> <p>Atelier d'expression : danse comme un tableau de Renoir</p>	<p>Piscine</p> <p>Activité créative : mon costume créatif</p> <p>Jeu sportif : les statues au musée</p> <p>Atelier d'expression : anime-moi une œuvre</p>	<p>En visite au musée de la bonneterie</p> <p>Activité créative : carte rigol'Art</p> <p>Jeu sportif : dessin mystère</p> <p>Atelier d'expression : l'atelier du sculpteur</p>	<p>En visite au musée de la bonneterie</p> <p>Activité créative : carte rigol'Art</p> <p>Atelier d'expression : les statues en folie</p> <p>Jeu sportif : les artistes en fuite</p>	<p>Grand jeu sur toute la journée :</p> <p>L'Art et les artistes Auboïs</p>

Rituels chaque matin : le comment vas-tu ?
Tournoi sportif sur la semaine



Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour
Du 04 au 08 Août 2025

6-12 ans : La nature auboise



AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 04/08	Mardi 05/08	Mercredi 06/08	Jeudi 07/08	Vendredi 08/08
<p>Jeu de connaissance La gazette de l'AL Carnet des voyageurs</p> 	<p>Jeu sportif et stratégique au Pare des Moulins : En route pour le super Flag et sa balade sensorielle !</p> 	<p>Jeu de piste découverte du patrimoine : On part direction la tête du bouchon : Pique-nique au bord de la Seine</p>	<p>Les olympiades Auboises</p> 	<p>Rallye nature au paro des Moulins Land art Et loup garou forestier</p>
<p>Jeux sportifs : La queue du dragon, La boussole Jeu coopératifs et Innovants : Hoop_picket</p>	<p>Partons à la découverte d'un panier sensoriel du Terroir. Dessine ton paysage de rêve Exprime-toi !</p>	<p>A la découverte des quais de Seine en canoë Une rébellion s'installe de chaque côté de la seine ?!</p>	<p>Le duel des serveurs Quand la pluie s'invite sur le parcours d'obstacle</p>	<p>Jeu de hasard : Bienvenue au loto nature !</p> 

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour
Du 11 au 15 Août 2025

6-12 ans : Patrimoine et monument aubois



AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 11/08	Mardi 12/08	Mercredi 13/08	Jeudi 14/08	Vendredi 15/08
<p>Chasse aux ombres patrimoniale Création de carte postale</p>	<p>Direction la tête du Bouchon (jeu de piste) Découvre le cœur du bouchon</p>	<p>Sortie cinéma Point Gazette</p> 	<p>Grand jeu : Patrimoine et monuments aubois</p>	<p>Jour férié !</p> 
<p>Tournoi multisports !</p> 	<p>Maquette d'une maison en bois ! La thèque du département</p>	<p>Jeu d'eau : Nous allons participer au water game !</p>	<p>Sortie piscine ! Ludothèque éphémère On part la découverte de ciréino et co</p>	

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 18 au 22 Août 2025

6-12 ans : Les contes et légendes aubois



AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 18/08	Mardi 19/08	Mercredi 20/08	Jeudi 21/08	Vendredi 22/08
Fresque coopérative sur les différents personnages célèbres de Troyes. Qui suis-je ?	Les personnages célèbres de Troyes (Jeu de piste) Les figures féminines	On passe la journée au Lac de <u>Dienville</u> Jeux de plage Défis construction de sable	Point Gazette : Jules Verne laisse les commandes à nos jeunes Troyens	Grand jeu : contes et légendes aubois
Les créatures légendaires (des fées, des dragons, des licornes) Course d'orientation contée au <u>parc des Moulins</u>	Mini fouille archéologique Je dessine des créatures légendaires On crée notre propre légende		<u>Sortie piscine</u> Les bruits médiévaux	Escape game et chrono jeu !

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Du 25 au 29 Août 2025

6-12 ans : L'art et les artistes aubois



AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06 75 21 11 21
8h-18h



Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 25/08	Mardi 26/08	Mercredi 27/08	Jeudi 28/08	Vendredi 29/08
 Création d'une chorégraphie Chant Théâtre Yoga des artistes Percussion corporelle Jeux sportifs	Visite du <u>musée d'art moderne</u> Atelier écriture slam et poésie Visitons le stade de l'Aube	<u>Visite stade de l'Aube</u> Nos comédiens sont en rivalité avec nos danseurs !	Peindre à la manière des impressionnistes Le Tabata des artistes Dodgeball	Journée festive et de partage avec les familles Au programme : exposition spectacle Bougalou traditionnel des troyennes et petit goûter festif !
	On revisite l'approche du vitrail A la découverte du Bougalou traditionnel Troyens	Création de la chorégraphie nos artistes troyens Théâtre	<u>Sortie piscine</u> Jeux d'eau	

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

